## Proposition de communication :

Espaces à saisir : Interstices et communs urbains.

La ville à l'épreuve de l'interdisciplinarité

10 et 11 décembre 2020 - Université de Tours

Auteur : Adrien Pitor, docteur en histoire (Sorbonne Université)

Titre: Entre ville et Palais, les abords d'un enclos parisien au XVIIIe siècle

## **Proposition:**

Au cœur de Paris, le Palais de la Cité constitue, au XVIIIe siècle, une réalité multiple. Cette ancienne résidence royale forme une entité physique, historique et architecturale dont témoigne le maintien de « gros murs » médiévaux. Elle constitue concomitamment une enclave juridique qualifiée d'enclos du Palais, où coexistent la Sainte Chapelle, une collection de tribunaux, des logements et boutiques.

Comment le pourtour de ce territoire, qui n'est ni tout à fait du Palais ni tout à fait de la ville, est pourvoyeur d'interstices et multiplie les situations d'entre-deux, à la croisée de réalités juridiques et urbaines ? Bien établie à l'ouest du côté de la rue de Harlay et au sud du côté de la rue Saint-Louis, la délimitation fluctue le long du quai des Morfondus au nord et le long de la rue de la Barillerie à l'est. Des « espaces résiduels non bâtis » y sont formés par les rentrants et les saillants des murs médiévaux. Des échoppes assurent un remplissage fragile et singulier, changeant au fil des temporalités quotidiennes. Elles engendrent un mode d'occupation et des « pratiques d'espace » originales.

Cet espace interstitiel s'inscrit dans les mobilités parisiennes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il forme pour partie la rive d'un axe nord-sud fréquenté entre le pont au change et le pont Saint-Michel. Il est simultanément un espace donnant accès au Palais, traversé légalement et clandestinement.

La frange palatiale n'est pas tant désignée pour elle-même que qualifiée de « près le Palais ». Elle est donc identifiée par sa relation au voisinage de sorte qu'elle n'apparaît pas toujours sur les plans anciens de la capitale. Du point de vue juridique, elle relève du Châtelet de Paris. Pourtant, elle jouxte le ressort territorial du bailliage du Palais qui voit d'un œil agacé ce terrain de confrontation, qui représente une source potentielle de nuisances diverses ou d'ingérences. L'existence de constructions précaires le long du Palais ouvre des brèches à la fois policières et physiques au sein de la ville. À la fin de l'Ancien Régime, la monarchie entend se saisir d'un espace qui brouille son discours sur la justice de sorte qu'elle en fait un terrain privilégié d'interventionnisme urbain. Nous nous interrogerons alors sur la transformation de cet espace en nous demandant si l'interstice n'est pas un outil de transformation de la ville.

Notre intention est d'examiner la physionomie de cet interstice et les logiques d'appropriation diverses mises en œuvre par les habitants et par les autorités parisiennes, de manière surplombante et sur le terrain, en mettant à profit une approche interdisciplinaire associant histoire et géographie. Les sources des juridictions policières (Châtelet, Bailliage du Palais), des administrations royales et les nombreux titres d'échoppes issus des archives du Domaine seront mobilisés. L'analyse s'appuiera sur des plans, coupes et élévations d'ores et déjà identifiés qui donneront lieu à des restitutions graphiques d'un espace mouvant.

## Bibliographie:

BACKOUCHE Isabelle et MONTEL Nathalie, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, vol. 19, nº 2, 2007, p. 5-9.

CARBONNIER Youri, « L'île de la Cité au XVIII<sup>e</sup> siècle. Rénovation urbaine et adaptations habiles », dans Thierry Belleguic et Laurent Turcot (dir.), *Les histoires de Paris, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Hermann, 2013, vol. 2/2, p. 359-381.

Carnets de géographes, « Les espaces de l'entre-deux » , n°7, 2004, en ligne : <a href="http://www.carnetsdegeographes.org/archives/sommaire">http://www.carnetsdegeographes.org/archives/sommaire</a> 07.php

GARRIOCH David, La fabrique du Paris révolutionnaire, Paris, la Découverte, 2013.

GUEROUT Jean, « Le Palais de la Cité à Paris, des origines à 1417. Essai topographique et archéologique », Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de Paris et de l'Île-de-France. — 1ère partie, t. I, 1949 (1951), p. 57-212 ; 2e partie ; t. II, 1950 (1952), p. 21-204 ; 3e partie, t. III, 1951 (1953), p. 7-101.

HAROUEL Jean-Louis, L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, Picard, 1993.

HERMENAULT Léa, « La ville en mouvements. Circulations, échanges commerciaux et matérialité de la ville : pour une articulation systémique des facteurs d'évolution du tissu urbain parisien entre le XVe et le XIXe siècle », thèse de doctorat, université Panthéon-Sorbonne Paris I, 2017.

LYON-CAEN Nicolas, « La Cité : espace politique et espace commercial, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », dans Isabelle BACKOUCHE, Boris BOVE, Robert DESCIMON et Claude GAUVARD (dir.), *Notre-Dame et l'Hôtel de Ville. Incarner Paris du Moyen Âge à nos jours*, coll. « Publications de la Sorbonne, Série Homme et société », p. 193-206.

LYON-CAEN Nicolas, « Les marchands du temple. Les boutiques du Palais de justice de Paris aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue historique*, vol. 674, n° 2, 2015, p. 323-352.

STOCK Mathis, « Habiter comme "faire avec l'espace". Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de géographie*, vol. 704, n° 4, 2015, p. 424-441.

TONNELAT Stéphane, Interstices urbains Paris - New York : entre contrôles et mobilités, quatre espaces résiduels de l'aménagement, Thèse de doctorat en urbanisme, dir. B. Haumont et W. Kornblum, U. Paris 12, 2003.